

COMM-046

MIRABEL – ENTRAVES À PRÉVOIR

Poursuite du projet de sécurisation de l'autoroute 50 dans la zone aéroportuaire

Saint-Jérôme, le 4 juillet 2017 – Le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports informe les usagers de la route, que la seconde phase des travaux de sécurisation de la zone aéroportuaire de l'autoroute 50 se déroulera à compter du 7 juillet pour une période approximative de six semaines.

Projet de sécurisation

Les travaux qui seront effectués prévoient l'élargissement de la chaussée en vue de l'ajout de séparateurs médians (qui seront installés lors d'une prochaine phase) ainsi que l'ajout d'éclairage sur une distance de 3,6 km. Rappelons qu'en 2016, le Ministère avait amorcé une première phase de ce projet de sécurisation qui a notamment permis d'éliminer les intersections au niveau des rues Louis-Bisson et Helen-Bristol ainsi que le réaménagement de la bretelle de sortie est pour l'échangeur 285 et la construction d'une voie auxiliaire pour la zone aéroportuaire.

Entraves durant la fin de semaine

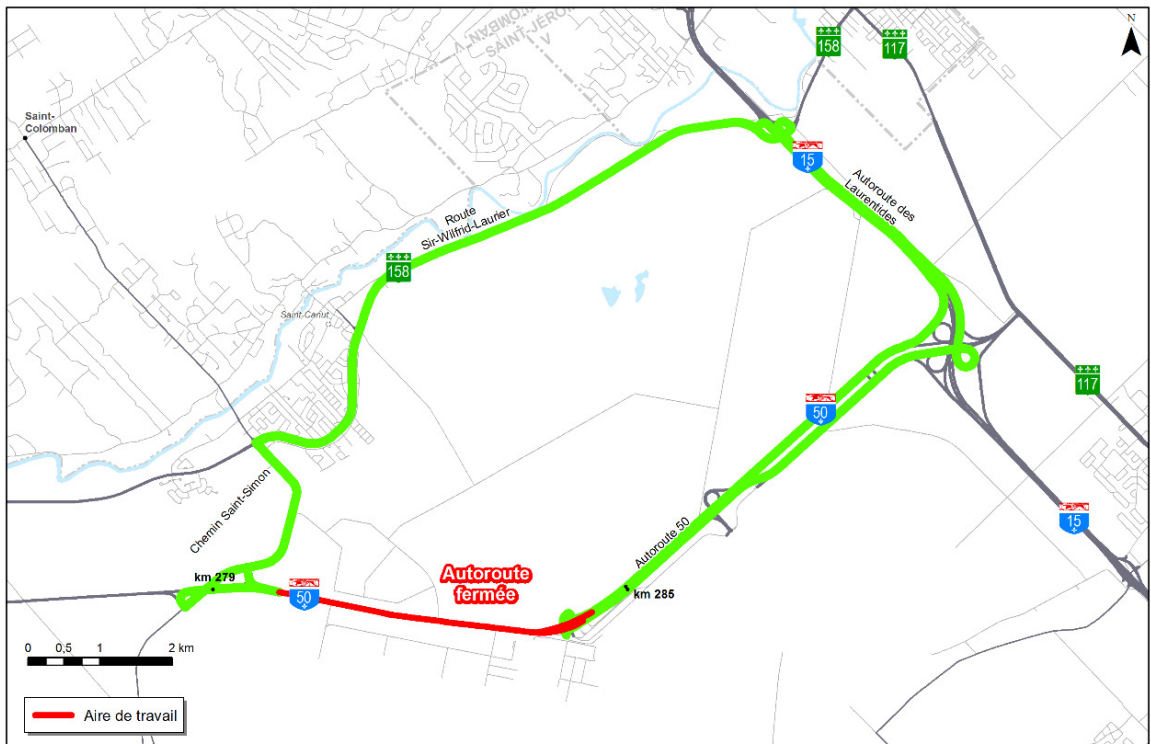
Des travaux préparatoires nécessiteront des fermetures complètes de nuit de l'autoroute 50 entre les kilomètres 279 et 285. Les 7, 8 et 9 juillet entre 21 h et 5 h, les usagers pourront utiliser les chemins de détour suivants :

- En provenance de l'ouest : via le chemin Saint-Simon, la route 158, l'autoroute 15 sud puis l'autoroute 50 ouest
- En provenance de l'est : via l'autoroute 15 nord à la sortie 39, la route 158 et l'autoroute 50 ouest

À compter du 10 juillet jusqu'à la fin du mois d'août, les travaux se dérouleront de jour entre 6 h 30 et 18 h 30. Durant le déroulement des travaux, une voie de circulation par direction (de 3,5 mètres de largeur) sera disponible en tout temps et les usagers seront déviés sur la chaussée nord. La limite de vitesse autorisée sur ce chantier est de 70 km / h. Quelques entraves ponctuelles sont à prévoir lors de ces travaux, les dates seront précisées sur le [Québec 511](#).

Le Ministère remercie les usagers de la route de leur compréhension et de leur patience.

De 2017 à 2019, plus de 4,6 milliards de dollars seront investis sur le réseau routier québécois, où plus de 2 000 chantiers seront en activité. Afin de planifier adéquatement vos déplacements, informez-vous sur les entraves en cours et à venir en consultant le [Québec 511](#). Pour la sécurité des usagers de la route et celle des travailleurs, le respect de la signalisation en place est essentiel.



Source : Geneviève Laforest, conseillère en communication
Direction générale des Laurentides-Lanaudière
Ministère des Transports, de la Mobilité durable
et de l'Électrification des transports
Tél. : 450 569-3057